

**MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE
MRC DE PAPINEAU
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
PROJET DE RÉSOLUTIONS
17 JANVIER 2023**

Séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Papineauville, tenue le 17 janvier 2023 à 19h00 à la salle du conseil municipal.

Ordre du jour :

1. Administration

- 1.1. Communications du maire
- 1.2. Appel nominal
- 1.3. Ouverture de la séance
- 1.4. Questions, nouvelles demandes du public et suivi de demandes antérieures
- 1.5. Adoption de l'ordre du jour
- 1.6. Déclaration des intérêts relatifs à la présente séance
- 1.7. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 13 décembre 2022
- 1.8. Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 20 décembre 2022
- 1.9. Adoption du règlement 2022-024 : règlement abrogeant les règlements 95-05-278 et 97-08-301 de l'ancienne municipalité de la Paroisse Sainte-Angélique interdisant la circulation des véhicules lourds sur le chemin St-Hyacinthe, le chemin de la Rouge et la côte des Cascades et abrogeant les règlements 2021-014 et 2022-009 établissant un programme de subvention pour la rénovation et la restauration d'immeubles dans certains secteurs du territoire de la municipalité de Papineauville
- 1.10. Demande de rencontre avec le responsable du poste de la Sûreté du Québec de Papineauville
- 1.11. Obtention de rapports d'accident auprès de la Sûreté du Québec : mandat au conseiller Robert Desbiens

2. Finances

- 2.1. Adoption des déboursés du mois de décembre 2022
- 2.2. Adoption de l'état des activités de fonctionnement et d'investissement au 31 décembre 2022
- 2.3. Approbation des dépenses incompressibles
- 2.4. Autorisation de paiement : facture 3835 de Gestion DMJ pour les jeux d'eau
- 2.5. MRC Papineau : autorisation de paiement des quotes-parts 2023
- 2.6. Autorisation de paiement de factures pour les jeux d'eau
- 2.7. Modification des résolutions 2022-09-374 2022-12-528 relatives aux jeux d'eau
- 2.8. Modification de paiement afin d'indiquer que les dépenses seront prises dans le surplus accumulé non affecté

3. Ressources humaines

- 3.1. Démission de monsieur Alexandre Clément du comité consultatif d'urbanisme
- 3.2. Formation ***Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection*** : autorisation d'inscription

4. Hygiène, eau potable, voirie, transport et bâtiments

- 4.1. Vidange des boues aux étangs aérés : processus d'appel d'offres
- 4.2. Travaux de décontamination de la bibliothèque municipale : acceptation d'une proposition-REPORTÉ
- 4.3. Caractérisation de sols au 820, route 321 : acceptation d'une proposition

5. Sécurité civile et incendie

- 5.1. Statistiques annuelles 2022 du service de sécurité incendie
- 5.2. Achat de pneus pour le camion-citerne : autorisation

6. Urbanisme et gestion du territoire

- 6.1. Dépôt des statistiques annuelles 2022 sur l'émission des permis et certificats

7. Environnement

8. Loisirs, culture, famille

- 8.1. **Programme pour les bâtiments communautaires verts et inclusifs :** autorisation de présenter une demande
- 8.2. **Programme pour les bâtiments communautaires verts et inclusifs :** demande d'appui
- 8.3. Construction d'une patinoire extérieure : autorisation de lancer un appel d'offres

9. Varia, questions, demandes du public, levée de la séance

- 9.1. Varia
- 9.2. Questions et demandes du public
- 9.3. Levée de la séance

1. ADMINISTRATION

1.1 COMMUNICATIONS DU MAIRE

- **18 janvier : collecte de sang au centre communautaire sur rendez-vous**
- **24 janvier : Consultation publique à 18h30 à la salle du conseil municipal sur les projets de règlements sur la démolition d'immeubles, l'entretien et l'occupation des bâtiments et l'hébergement touristique court terme.**
- **28 janvier : Retour de la Fête des semences au centre communautaire**
- **30 janvier : Début des Palabres citoyennes, 18h30 à la salle de l'Ancienne Mairie.**
- **3-4-5 février : Fête d'hiver et déjeuner du maire au profit de l'organisme Prévention CÉSAR**
- **10 février : Mini marathon de ski dans nos pistes derrière l'école secondaire**
- **Profitez de nos activités hivernales : pistes de ski, glissade. Surveillez aussi nos publications pour la patinoire extérieure**

1.2 APPEL NOMINAL

À cette séance du Conseil, les élus suivants sont présents :

Monsieur le conseiller Michel Leblanc, siège no 1
Monsieur le conseiller Christian Proulx, siège no 2
Madame la conseillère Francine Dutrisac, siège no 3
Monsieur le conseiller Robert Desbiens, siège no 4
Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière, siège no 6

Absence motivée Madame la conseillère Béatrice Cardin, siège no 5

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Martine Joanisse est aussi présente.

Le Conseil formait quorum et siège sous la présidence de Monsieur Paul-André David, maire.

1.3 2023-01-001 OUVERTURE DE SÉANCE

Monsieur le maire Paul-André David constate qu'il y a quorum et déclare l'ouverture de la séance à 19h00 devant 7 personnes.

1.4 QUESTIONS, NOUVELLES DEMANDES DU PUBLIC ET SUIVI DE DEMANDES ANTÉRIEURES

Benoît Hébert – chemin Salomon-Dicaire

-Vous avez adopté le Plan triennal d'immobilisations 2023-2024-2025 sans qu'on y voie des investissements pour l'usine de traitement des eaux alors que des sommes y étaient inscrites au plan triennal 2020-2021-2022, quelle en est la raison.

- Avez-vous effectué des simulations de taxes qui tiennent compte du nouveau rôle d'évaluation et de la baisse de 5% des taux de taxation.

1.5 2023-01-002 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller

Que ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que déposé en laissant le varia ouvert et avec le report du point 4.2.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.6 2023-01-003 DÉCLARATION DES INTÉRÊTS RELATIFS À LA PRÉSENTE SÉANCE

Monsieur Paul-André David, maire demande à monsieur le conseiller Michel Leblanc si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Michel Leblanc informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire demande à monsieur le conseiller Christian Proulx si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Christian Proulx informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire demande à madame la conseillère Francine Dutrisac si celle-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Madame la conseillère Francine Dutrisac informe le conseil qu'elle n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire demande à monsieur le conseiller Robert Desbiens si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Robert Desbiens informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire demande à monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

1.7 2023-01-004 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 13 DÉCEMBRE 2022

Il est proposé par Monsieur le conseiller Christian Proulx

Que ce Conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du 13 décembre 2022.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.8 2023-01-005 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 20 DÉCEMBRE 2022

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil adopte le procès-verbal de la séance spéciale du 20 décembre 2022.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

- 1.9 2023-01-006 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2022-024 : RÈGLEMENT ABROGEANT LES RÈGLEMENTS 95-05-278 ET 97-08-301 DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE SAINTE-ANGÉLIQUE INTERDISANT LA CIRCULATION DES VÉHICULES LOURDS SUR LE CHEMIN ST-HYACINTHE, LE CHEMIN DE LA ROUGE ET LA CÔTE DES CASCADES ET ABROGEANT LES RÈGLEMENTS 2021-014 ET 2022-009 ÉTABLISSANT UN PROGRAMME DE SUBVENTION POUR LA RÉNOVATION ET LA RESTAURATION D'IMMEUBLES DANS CERTAINS SECTEURS DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil adopte le règlement 2022-024, règlement abrogeant les règlements 95-05-278 et 97-08-301 de l'ancienne municipalité de la Paroisse Sainte-Angélique interdisant la circulation des véhicules lourds sur le chemin St-Hyacinthe, le chemin de la Rouge et la côte des Cascades et abrogeant les règlements 2021-014 et 2022-009 établissant un programme de subvention pour la rénovation et la restauration d'immeubles dans certains secteurs du territoire de la municipalité de Papineauville.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

- 1.10 2023-01-007 DEMANDE DE RENCONTRE AVEC LE RESPONSABLE DU POSTE DE LA SURETÉ DU QUÉBEC DE PAPINEAUVILLE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil invite le sergent Sylvestre, responsable du poste de la Sûreté du Québec de Papineauville, à venir rencontrer les membres du Conseil, lors de la prochaine rencontre de travail, le 7 février 2023.

Il sera question de l'application de la réglementation municipale vs nos panneaux de signalisation et de préparer la saison 2023, notamment pour la gestion des stationnements au quai public et autres sujets d'intérêt.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

- 1.11 2023-01-008 OBTENTION DE RAPPORTS D'ACCIDENT AUPRÈS DE LA SURETÉ DU QUÉBEC : MANDAT AU CONSEILLER ROBERT DESBIENS**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil autorise monsieur le conseiller Robert Desbiens, à rencontrer la Sûreté du Québec afin d'obtenir les rapports d'accidents des 5 dernières années pour l'intersection des rues Papineau et Henri-Bourassa, ainsi qu'aux traverses piétonnières à Papineauville. Cette demande est en lien avec l'amélioration de la sécurité des piétons en améliorant l'éclairage desdits entre autres.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2. FINANCES

- 2.1 2023-01-009 ADOPTION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE DÉCEMBRE 2022**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Christian Proulx

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés au 31 décembre 2022 pour un montant total de 9 276.27 \$ comprenant les chèques numéros 14549 à 14559.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par dépôt direct au 31 décembre 2022 au montant de 370 823.20 \$ comprenant les dépôts directs numéros 503734 à 503786.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par prélèvement bancaire au 31 décembre 2022 au montant de 64 181.25 \$ comprenant les prélèvements numéros 6546 à 6609.

Que ce Conseil accepte la liste des comptes à payer au montant de 262 958.40 \$ au 31 décembre 2022.

Que ce Conseil entérine les déboursés des salaires bruts pour un total de 101 678.47 \$ jusqu'au 31 décembre 2022.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.2 2023-01-010 ADOPTION DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2022

ATTENDU que suivant les dispositions du Code Municipal, la directrice générale dépose les rapports financiers en date du 31 décembre 2022 pour analyse par les membres du conseil municipal;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil accepte le dépôt et adopte l'état des activités de fonctionnement (101.21%) et d'investissement du budget 2022 au 31 décembre 2022.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.3 2023-01-011 APPROBATION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

ATTENDU que le budget 2023 comporte des dépenses incompressibles, notamment les intérêts courus sur la dette, l'amortissement des frais d'émission, l'amortissement du coût du rôle triennal, etc.;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil autorise les écritures permettant l'enregistrement des dépenses incompressibles pour l'exercice 2023 à la suite de l'adoption du budget 2023.

M. Paul-André, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.4 2023-01-012 AUTORISATION DE PAIEMENT : FACTURE 3835 DE GESTION DMJ POUR LES JEUX D'EAU

ATTENDU l'adoption de la résolution 2022-01-042 octroyant à la compagnie Gestion DMJ le contrat de construction pour les jeux d'eau et son bâtiment de service;

ATTENDU la réception du décompte progressif numéro 7 pour la période du 1^{er} au 30 novembre 2022 au montant de 82 684.12 \$ plus taxes pour les travaux effectués;

ATTENDU la retenue de sécurité de 10% au montant de 8 268.41 \$ plus taxes;

ATTENDU la recommandation de paiement de Jean Dallaire Architectes;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil, sur recommandation de Jean Dallaire Architectes autorise une dépense totale de 82 684.12 \$ plus taxes, selon le certificat de paiement no 7.

Qu'un déboursé au montant de 74 415.70 \$ plus taxes soit autorisé pour le paiement de la facture 3831 à la compagnie Gestion DMJ pour les travaux exécutés jusqu'au 30 novembre 2022.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 23 08007 001 : Aménagements des parcs.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.5 2023-01-013 MRC PAPINEAU : AUTORISATION DE PAIEMENT DES QUOTES-PARTS 2023

ATTENDU la réception de la répartition de la quote-part 2023 de la Municipalité de Papineauville pour les activités de la MRC de Papineau au montant de 128,598.09\$;

ATTENDU la réception de la facture annuelle pour les frais de téléphonie IP au montant de 6567.27\$

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil accepte la répartition de la quote-part 2023 de la municipalité de Papineauville et autorise une dépense et un déboursé de 128,598.09 \$ pour ce faire et payable selon les échéances suivantes :

| | |
|---------------------------------|------------------------|
| 1 ^{er} mars 2023 : | 42 866.03\$ sans taxes |
| 1 ^{er} juillet 2023: | 42 866.03\$ sans taxes |
| 1 ^{er} septembre 2023: | 42 866.03\$ sans taxes |

Que ce Conseil autorise une dépense et un déboursé de 6567.27\$ sans taxes en paiement de la facture 204609 pour les frais de téléphonie IP pour l'année 2023.

Les fonds à cette fin seront puisés à même les différents postes budgétaires touchés.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.6 2023-01-014 AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURES POUR LES JEUX D'EAU

ATTENDU la réception de la facture 5899 de la compagnie Larocque Cournoyer pour la période du 1er au 31 octobre 2022 au montant de 2 250.00 \$ plus taxes pour les modifications aux plans et devis;

ATTENDU la réception de la facture G4407 de Gauthier et Vincent, arpenteur-géomètre au montant de 2435\$ plus taxes pour la réalisation d'un certificat de localisation;

ATTENDU la réception des factures 22222065 au montant de 3000\$ plus taxes et 22222066 au montant de 1038.28\$ pour la surveillance de chantier;

ATTENDU la recommandation du coordonnateur sports, loisirs, culture et promotion touristique;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Christian Proulx

Que ce Conseil, sur recommandation du coordonnateur sports, loisirs, culture et promotion touristique, autorise une dépense et un déboursé de 8723.28 \$ plus taxes en paiement des factures suivantes :

| Fournisseur | Facture | Montant |
|---------------------|----------|----------------------|
| CIMA + | 22222065 | 3000\$ plus taxes |
| | 22222066 | 1038.28\$ plus taxes |
| Gauthier et Vincent | G4407 | 2435.\$ plus taxes |
| Larocque Cournoyer | 5899 | 2250\$ plus taxes |
| | Total | 8723.28\$ plus taxes |

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 23 08007 001 : Aménagements des parcs.

Qu'un transfert du surplus accumulé non affecté soit effectué afin de rendre les sommes disponibles.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.7 2023-01-015 MODIFICATION DES RÉSOLUTIONS 2022-09-374 ET 2022-12-528 RELATIVES AUX JEUX D'EAU

ATTENDU l'adoption de la résolution 2022-09-374 permettant le paiement du déboursé numéro 4 pour les jeux d'eau à la compagnie Gestion DMJ;

ATTENDU l'adoption de la résolution 2022-12-528 permettant le paiement du déboursé numéro 5 pour les jeux d'eau à la compagnie Gestion DMJ;

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier lesdites résolutions pour indiquer que les sommes seront prises à même le surplus accumulé non affecté;

ATTENDU la recommandation de la responsable des finances.

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil, sur recommandation de la responsable des finances, modifie les résolutions 2022-09-374 et 2022-12-528 et qu'il soit indiqué que les sommes seront prises à même le surplus accumulé non affecté.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.8 2023-01-016 MODIFICATION DE PAIEMENT AFIN D'INDIQUER QUE LES DÉPENSES SERONT PRISES DANS LE SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉ

ATTENDU qu'il y a lieu d'indiquer que le paiement de certaines dépenses en lien avec les jeux d'eau proviendra du surplus accumulé non affecté;

ATTENDU la recommandation de la responsable des finances;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil, sur recommandation de la responsable des finances, modifie les paiements suivants et qu'il soit indiqué que les sommes proviendront du surplus accumulé non affecté :

| Fournisseur | Facture | Montant |
|--------------------------|----------|----------------------|
| Jean Dallaire architecte | 2739 | 800\$ plus taxes |
| CIMA + | 22213332 | 1750\$ plus taxes |
| | 22214407 | 2333.35\$ plus taxes |
| Laroque Cournoyer | 5549 | 574.88\$ plus taxes |
| Golder et Associés | 1263420 | 910.95\$ plus taxes |

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3. RESSOURCES HUMAINES

3.1 2023-01-017 DÉMISSION DE MONSIEUR ALEXANDRE CLÉMENT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce conseil prend acte de la démission de monsieur Alexandre Clément à titre de membre du comité consultatif d'urbanisme. Que ce dernier soit remercié pour le temps consacré à la municipalité.

Qu'un processus de recrutement soit mis en branle afin de combler les postes vacants.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.2 2023-01-018 FORMATION RÈGLEMENT SUR LE PRÉLÈVEMENT DES EAUX ET LEUR PROTECTION : AUTORISATION D'INSCRIPTION

ATTENDU qu'il y a lieu d'inscrire l'inspectrice municipale adjointe à la formation ***Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection;***

ATTENDU qu'un budget de formation a été prévu au budget 2023 et la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil sur recommandation de la direction générale autorise une dépense et un déboursé de 320,26\$ plus taxes pour l'inscription de l'inspectrice municipale adjointe à la formation ***Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection*** les 7 et 8 février 2023.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 61000 454 : Formations et perfectionnements.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4. HYGIÈNE, VOIRIE, TRANSPORT ET BÂTIMENT

4.1 2023-01-019 VIDANGE DES BOUES AUX ÉTANGS AÉRÉS : PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES

ATTENDU la nécessité de procéder à la vidange des boues afin de respecter les normes environnementales provinciales et qu'il est requis de procéder à un appel d'offres pour ce faire ;

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Christian Proulx

Que ce Conseil autorise la direction générale à procéder à un appel d'offres pour la vidange des boues aux étangs aérés de l'usine d'épuration des eaux usées.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.2 TRAVAUX DE DÉCONTAMINATION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : ACCEPTATION D'UNE PROPOSITION

REPORTÉ

4.3 2023-01-020 CARACTÉRISATION DE SOLS AU 820, ROUTE 321 : ACCEPTATION D'UNE PROPOSITION

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à une caractérisation environnementale de la propriété située au 820, route 321 afin de confirmer ou infirmer la présence de contaminants sur le site ;

ATTENDU la réception d'une proposition de la compagnie Enviro-Expert Génie conseil pour effectuer cette caractérisation ;

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics ;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics, accepte la proposition du 13 janvier 2023 de Enviro-experts Génie-conseil au montant de 9600\$ plus taxes pour la caractérisation environnementale au 820, route 321. Une dépense et un déboursé 9 600.00\$ avant taxes sont autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 41200 411 : Services professionnels.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5. SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

5.1 2023-01-021 STATISTIQUES ANNUELLES 2022 DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Le conseil prend acte du dépôt des statistiques annuelles 2022 du service de sécurité incendie.

| Interventions | 2022 | 2021 | 2020 |
|--------------------|------------|------------|------------|
| Systèmes d'alarme | 15 | 11 | 16 |
| Désincarcération | 44 | 53 | 44 |
| Entraide | 14 | 11 | 1 |
| Incendie | 20 | 24 | 15 |
| Autres assistances | 31 | 6 | 41 |
| Total | 124 | 105 | 117 |

5.2 2023-01-022 ACHAT DE PNEUS POUR LE CAMION-CITERNE : AUTORISATION

ATTENDU la nécessité de remplacer deux pneus sur la citerne incendie et la réception de deux soumissions pour ce faire :

| | |
|-----------------------------|--------------------------|
| Mécanique Christian Leclair | 1859.73\$ taxes incluses |
| Points S Pneus Bernard | 2591.44\$ taxes incluses |

ATTENDU la recommandation du directeur du service de sécurité incendie;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil sur recommandations du directeur du service de sécurité incendie accepte la soumission du 11 janvier 2023 de Mécanique Christian Leclair au montant de 1859.73\$ taxes incluses pour l'achat et la pose de deux pneus sur la citerne.

Une dépense et un déboursé du même montant sont autorisés pour ce faire.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 22000 525 : Entretien et réparation Véhicules.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6. URBANISME

6.1 2023-01-023 DÉPÔT DES STATISTIQUES ANNUELLES 2022 SUR L'ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS

Le Conseil municipal prend acte du dépôt des statistiques annuelles 2022 pour l'émission des permis et certificats.

| Permis et certificats | 2022 | 2021 | 2020 |
|-------------------------|------------|------------|------------|
| Rénovation | 91 | 71 | 63 |
| Abattage d'arbres | 42 | 38 | 37 |
| Renouvellement | 5 | 8 | 10 |
| Bâtiment complémentaire | 43 | 30 | 17 |
| Démolition | 4 | 3 | 9 |
| Eau souterraine | 1 | 2 | 1 |
| Lotissement | 4 | 17 | 39 |
| Animaux domestiques | 46 | 76 | 5 |
| Galerie, clôture | 5 | 11 | 17 |
| Installation septique | 7 | 16 | 4 |
| Mur de soutènement | - | 2 | 2 |
| Nouvelle construction | 21 | 16 | 21 |
| Piscine | 9 | 16 | 14 |
| Remblai déblai | 8 | 8 | 4 |
| Branchement | 24 | 17 | 23 |
| Affichage | 10 | 6 | 8 |
| Certificat d'occupation | 101 | 10 | 17 |
| Changement d'usage | - | 1 | 10 |
| Agrandissement | 5 | 5 | 3 |
| Bande riveraine | 1 | 2 | 1 |
| Garde de poules | - | 4 | - |
| Bâtiment temporaire | 4 | - | - |
| Total | 431 | 359 | 305 |

7. ENVIRONNEMENT

8. LOISIRS CULTURE ET FAMILLE

8.1 2023-01-024 PROGRAMME POUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES VERTS ET INCLUSIFS : AUTORISATION DE PRÉSENTER UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

ATTENDU que la municipalité de Papineauville a fait réaliser une étude de faisabilité sur la possible conversion de l'aréna en centre multifonctionnel;

ATTENDU que ce projet ne sera pas possible sans la participation financière des différents paliers de gouvernement;

ATTENDU que le nouveau programme d'aide financière du gouvernement fédéral ***Bâtiments communautaires verts et inclusifs*** répond aux critères recherchés pour ce projet;

ATTENDU la recommandation de responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil, sur recommandation du responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique, autorise le dépôt d'une demande d'aide financière au programme ***Bâtiments communautaires verts et inclusifs***;

Que le nom de Martine Joanisse, directrice-générale et greffière-trésorière soit indiqué comme responsable du projet.

Qu'une rencontre avec M. Stéphane Lauzon, député fédéral de la circonscription Argenteuil Petite-Nation soit organisée pour lui expliquer les détails du projet.

Que le projet centre multifonctionnel soit le sujet de discussion principal de la rencontre citoyenne prévue le 27 février 2023.

Monsieur Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.2 2023-01-025 PROGRAMME POUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES VERTS ET INCLUSIFS : DEMANDE D'APPUI

ATTENDU que la municipalité présentera au ***Programme pour les bâtiments communautaires verts et inclusifs*** un projet de transformation du centre communautaire/ aréna en centre multifonctionnel dont l'échéance est le 28 février 2023;

ATTENDU que ce projet de transformation permettra de bonifier l'offre en loisirs intérieurs pour les résidents de la MRC de Papineau;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce autorise le maire, la direction générale et le responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique à solliciter tous les appuis nécessaires à la concrétisation de ce projet de transformation du centre communautaire/aréna en centre multifonctionnel.

Monsieur Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.3 2023-01-026 CONSTRUCTION D'UNE PATINOIRE EXTÉRIEURE : AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES

ATTENDU que la municipalité de Papineauville réalise actuellement la première phase d'aménagement d'un parc central par la construction de jeux d'eau avec bâtiment de services;

ATTENDU que la seconde phase permettra la construction d'une patinoire extérieure/terrain de tennis/terrain de basketball;

ATTENDU la recommandation du responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Christian Proulx

Que ce Conseil autorise la direction générale à lancer un processus d'appel d'offres pour la construction d'une nouvelle patinoire incluant les services professionnels pour la rédaction des documents d'appel d'offre ainsi que des propositions pour la surveillance de chantier.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

9. VARIA, QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC, LEVÉE DE LA SÉANCE

9.1 VARIA

9.2 QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC

Hélène Joanisse- rue St-Julien

-Demande de suivi sur les lumières du pont
-Le sofa sur la galerie avant

Lorraine Gauthier- rue du Bocage

-Départ des membres de comités est fréquent
-820 route 321, où est-ce

Marcel Gagnon- rue Henri-Bourassa

-Les rues Papineau et Henri-Bourassa sont des pistes de course le soir
-Marathon de ski, la municipalité soutient-t'elle cet évènement

9.3 2023-01-027 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que cette séance soit levée à 19h45.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RAPPORT DES ENGAGEMENTS DE CRÉDITS

Je soussignée, Martine Joanisse, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Papineauville, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil municipal dans ce présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 17 janvier 2023

Martine Joanisse
Directrice générale et greffière-trésorière

SIGNATURE DES RÉOLUTIONS PAR LE MAIRE

« Je soussigné, Paul-André David, maire de la Municipalité de Papineauville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »

Et j'ai signé ce 17 janvier 2023

Paul-André David
Maire